

27 mai 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 27 mai 2005

## ISAF Afghanistan

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la deuxième phase de l'engagement de F-16 belges en soutien de l'ISAF en Afghanistan.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la deuxième phase de l'engagement de F-16 belges en soutien de l'ISAF en Afghanistan.

Pour permettre l'expansion des opérations de l'ISAF (\*) vers l'Ouest de l'Afghanistan et offrir une garantie de sécurité supplémentaire sous la forme d'appui aérien aux unités terrestres de l'ISAF, le SACEUR (Commandant en chef des forces alliées en Europe) a exprimé le besoin d'avions de combats dans la région afghane. L'engagement a lieu au sein du cadre existant de l'EPAF "Expeditionary Air Wing". Sur la base des accords existants entre les pays European Participating Air Forces (EPAF), la Belgique cherchera en premier lieu à opérer en coopération étroite avec les Pays-Bas. Le Conseil des Ministres a approuvé, le 22 avril 2005, la première phase de l'action. Il s'agit de l'appui technico-logistique au détachement néerlandais à Kaboul. Dans une seconde phase, la Belgique engagera, pour six mois, un détachement d'environ 65 militaires et quatre F-16 en Afghanistan, plus précisément à Bagram, à partir du 1er juillet 2005. Le détachement belge opérera au sein d'un détachement intégré belgo-néerlandais. Ces propositions cadrent dans le dossier global concernant les engagement opérationnels en 2005 (\*\*). (\*) Force Internationale d'Assistance à la Sécurité en Afghanistan. (\*\*) voir communiqué de presse du Conseil des Ministres du 22 avril 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe